



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

soutien à la reconstruction de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Question au Gouvernement n° 123

Texte de la question

SOUTIEN À LA RECONSTRUCTION DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

**M. le président.** La parole est à Mme Claire Guion-Firmin, pour le groupe Les Républicains.

**Mme Claire Guion-Firmin.** J'aurai tout d'abord un mot à l'adresse de mes collègues pour leur dire combien tous leurs témoignages de soutien et de réconfort m'ont touchée. Je vous remercie sincèrement, chers collègues.

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Un mois après le passage de l'ouragan Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, le bilan est lourd et nous savons d'ores et déjà que la reconstruction sera longue et coûteuse. Les dégâts sont évalués pour les deux îles à plusieurs milliards d'euros.

Le passage de l'ouragan a révélé la fragilité des territoires, surtout à Saint-Martin, dont la population reste en grande partie sans domicile. Toutes les infrastructures sont à terre et c'est toute l'économie de l'île qui doit être reconstruite.

La sécurité des habitants de l'île est aussi une question essentielle.

Par ailleurs, j'ai été saisie par des concitoyens, à Saint-Martin et en métropole, de nombreuses situations individuelles difficiles, par exemple des étudiants non boursiers dont les parents n'ont plus la capacité de les soutenir financièrement. Quelles solutions s'offrent à eux ?

Les attentes de la population sont grandes. Les projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale devront être à la hauteur des enjeux de la reconstruction. Nous souhaitons un moratoire en matière de paiement des charges sociales et une redéfinition des aides financières et fiscales pour la reconstruction de l'île.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous donner les mesures fiscales et sociales des textes financiers qui viendront rapidement en discussion devant notre assemblée ? Et pouvez-vous éclairer la représentation nationale sur la pérennité des renforts de gendarmerie sur l'île ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe LC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Madame la députée, près d'un mois après le passage d'Irma à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, l'engagement du Gouvernement pour participer et aider à la reconstruction des îles, notamment de Saint-Martin, est évidemment total.

Plusieurs milliers de sapeurs-pompiers, de militaires, de gendarmes, de personnels de la sécurité civile ont été

présents dès le passage d'Irma pour rétablir et assurer l'ordre public et la sécurité de ceux qui, face à cette catastrophe d'une intensité jamais égalée, ont souvent perdu beaucoup, voire tout perdu. Cet engagement de l'État est à la fois important et naturel.

Aujourd'hui, la reconquête d'une vie normale est en cours, mais le chemin sera long, et vous le savez parfaitement, probablement mieux que quiconque dans cette assemblée. Les premiers commerces ont rouvert, le fret commercial a repris. Près d'un mois après le cyclone, un certain nombre d'enfants – mais pas tous, c'est vrai – ont pu être de nouveau accueillis à l'école, dans les établissements qui ont le mieux résisté à l'événement et qui ont pu le plus simplement mettre en place des accueils certes provisoires, mais qui permettent néanmoins de faire en sorte que la vie recommence.

Tout n'est pas gagné à l'heure où nous parlons ; c'est même loin d'être le cas. Un tiers des particuliers n'ont pas encore accès à l'eau courante. Toutefois, vous le savez, madame la députée, la reconstruction, la réparation même provisoire des réseaux a été plutôt plus rapide que ce que nous avons prévu immédiatement après la catastrophe, ce dont il faut se réjouir. On peut s'entendre pour donner un grand coup de chapeau aux grandes entreprises de réseaux qui ont œuvré de façon assez magnifique pour rétablir le plus vite possible l'électricité, la distribution de l'eau et les télécommunications. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.)*

**M. Jean-Paul Dufrègne.** Très bien !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Pour organiser la reconstruction, il faut d'abord que l'État soit coordonné et cohérent dans son action. C'est le sens du comité interministériel que j'ai déjà réuni deux fois autour de moi pour faire en sorte que l'ensemble des ministères puissent savoir ce que les autres font et œuvrer de façon coordonnée et efficace au service de la reconstruction.

Comme vous le savez, nous avons désigné un délégué interministériel pour faciliter l'action de l'État et le travail avec la collectivité ; il s'agit du préfet Philippe Gustin. Il est sur place en ce moment et travaille en étroite collaboration et en bonne intelligence avec la collectivité. J'ai moi-même rencontré le président du conseil territorial de Saint-Martin, Daniel Gibbes, dimanche dernier assez longuement pour examiner avec lui non pas les actions à mettre en place immédiatement, mais les sujets sur lesquels nous devons réfléchir. Il s'agit par exemple des éléments à prendre en compte dans le plan de prévention des risques des documents d'urbanisme opposables au moment de la reconstruction, ou des normes et zonages de construction. Ce sont des décisions très lourdes pour l'avenir de Saint-Martin, mais elles sont indispensables. Personne ne comprendrait, madame la députée, que nous abordions la reconstruction de Saint-Martin en faisant comme si rien ne s'était passé, en procédant comme avant la catastrophe. Ce n'est évidemment pas le sens de notre action.

Je voudrais enfin vous confirmer – M. le ministre de l'éducation nationale l'a indiqué hier à la représentation nationale – que je me rendrai sur place à la rentrée de la Toussaint afin de voir dans quelles conditions celle-ci est organisée. Là encore, je sais l'engagement des personnels de l'éducation nationale et de l'ensemble des familles pour faire en sorte que, même si rien n'est fini, même si la lente reconstruction ne fait que commencer, les enfants puissent retourner à l'école dans de bonnes conditions, le plus rapidement possible. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LC.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claire Guion-Firmin](#)

**Circonscription :** Saint-Barthélemy et Saint-Martin (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 123

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 octobre 2017](#)